



**Bureau communautaire**  
**10 décembre 2020**  
**Hôtel d'Agglomération – 18H**

## **DÉCISION DE BUREAU**

Nombre de membres du bureau : 20  
Nombre de présents : 18  
Nombre de votants : 18  
Date de la convocation : 04 décembre 2020

**Présents :** J.P Fichère, C. Bourgeois-République, J.M Daubigny, N. Jeannet, O. Meugin, B. Guerrin, G. Soldavini, J.B Gagnoux, G. Fernoux-Coutenet, S. Calinon, J.L Croiserat, T. Gauthray-Guyenet, M.R Guibelin, I. Mangin, C. Monneret, J. Péchinot, J.Y Roy, D. Troncin.

**Excusés :** D. Michaud, J.F Lefèvre.

**Date d'affichage :** 18 décembre 2020

### **GRAND DOLE**

Communauté d'agglomération

Place de l'Europe  
BP 458 – 39109 DOLE  
Cedex  
Tel 03.84.79.78.40  
Fax 03.84.79.78.43  
info@grand-dole.fr  
www.grand-dole.fr

#### **Référence**

Décision DB21/20

#### **Objet**

Attribution de subventions au titre du volet « entreprises » du Fonds Régional des Territoires

Dans le contexte de relance économique visant à remédier aux difficultés rencontrées par les entreprises en conséquence de la crise sanitaire, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole et le Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté se sont engagés ensemble dans le « pacte régional pour l'économie de proximité ».

Ce pacte, validé par délibération n° GD79/20 du Conseil Communautaire du 24 septembre 2020, prévoit notamment la mise en place d'un dispositif dénommé "Fonds régional des territoires" permettant, pour le volet "entreprises" de délivrer une aide directe pour soutenir les investissements matériels des entreprises de moins de 10 salariés du territoire.

Par délibération n° GD80/20 du 24 septembre 2020, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole a mobilisé l'expertise d'Initiative Dole Territoires sur le montage et l'instruction des dossiers de demandes d'aides directes du volet « entreprises » dudit Fonds.

Après instruction des dossiers et présentation, les membres du comité d'engagement d'Initiative Dole Territoires ont émis un avis favorable aux demandes suivantes :

VOLET "ENTREPRISES"								
Nom de l'entreprise	Nom du représentant légal	Prénom du représentant légal	Commune Implantation	Date de passage en comité d'agrément IDT	Investissement pris en compte	Nature d'investissement	PRIME Montant proposé en investissement	PRIME Montant proposé en trésorerie
BOUCHERIE CHANUT	MEUGIN	Valérie	DOLE	03/12/20	40 210 €	Véhicules + machine nettoyage outils	6 000 €	
FLEUR DE LYS	REGUERO	Vanessa	DOLE	03/12/20	19 400 €	Communication + matériel	3 500 €	
CHEZ L'ATLAS	AZZAOUI	Hafid	DOLE	08/12/20	14 990 €	Matériel professionnel + travaux + véhicule+ trésorerie	3 000 €	2 000 €
DEL ARTE	FACELLO	Edoardo	DOLE	08/12/20	20 512 €	Scooters + travaux + matériel info	4 000 €	6 000 €

Il est par ailleurs proposé l'octroi de 2 aides financières au titre du volet « actions collectives » du Fonds Régional des Territoires :

VOLET "ACTIONS COLLECTIVES"				
SASTI	BOUDIER	Eric	Accompagnement socio-professionnel des travailleurs indépendants	8 000 €
OFFICE DE COMMERCE	GOYET	Josiane	Émission de bons d'achats K'Dole	8 000 €

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau, à l'unanimité :

- **APPROUVENT** les montants proposés ci-dessus par le comité d'engagement d'Initiative Dole Territoires pour l'attribution de subventions au titre du volet "entreprises" du Fonds Régional des Territoires,
- **APPROUVENT** les montants proposés ci-dessus pour l'attribution de subventions au titre du volet « actions collectives » du Fonds Régional des Territoires,
- **AUTORISENT** Monsieur le Président à signer les notifications de décision attributive correspondantes ainsi que tout autre acte ou pièce se rapportant à ces opérations.

Fait à Dole,  
Le 10 décembre 2020,  
Le Président,

  
